

Mars 2014

OBJET : Régimes d'épargne de l'APPQ : REER, CRI, FERR, FRV, CELI et comptes d'investissement

- 1. Avez-vous fourni une directive d'investissement pour CHACUN de vos régimes?**
- 2. Comment connaître ou changer la directive d'investissement à votre régime?**

Connaissez-vous les impacts de fournir ou non une directive d'investissement à **chacun** de vos régimes et comment faire pour modifier votre situation?

1 Avez-vous fourni une directive d'investissement pour chacun de vos régimes?

Les sommes épargnées dans chacun de vos régimes sont investies selon vos directives d'investissement. Si aucune directive n'a été fournie, les sommes sont investies dans le Compte à intérêt quotidien qui est la directive d'investissement par défaut¹. Actuellement, le taux d'intérêt de cette option de placement est de 0,05 %.

¹ À l'exception du volet flexible.

2 Comment connaître ou changer la directive d'investissement à votre régime?

Votre relevé d'épargne fournit un portrait de votre situation pour chacun de vos régimes. Un relevé d'épargne de fin d'année a été envoyé à tous les participants aux régimes de l'APPQ. La page 2 vous indique vos **investissements courants** (c'est-à-dire comment vos actifs actuels sont investis) et vos directives pour vos **investissements futurs** (c'est-à-dire comment vos cotisations futures seront investies).

L'image suivante est une réplique d'une partie de la page 2 de votre relevé. On y trouve l'information citée ci-dessus dans les encadrés.

APPQ (PRIME DE RELEVÉ IMMOBILISÉE)

FRED SMITH
Votre épargne-retraite
Relevé pour la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2013

Détail de vos investissements au 31 décembre 2013

Dans le tableau ci-dessous, les colonnes de droite intitulées « Investissements futurs » présentent les directives inscrites à votre dossier et relatives à vos prochaines cotisations d'épargne-retraite dans votre **REER**. Vous pouvez les modifier en tout temps en visitant le bnc.ca/moncompte.

	NOMBRE D'UNITÉS QUE VOUS DÉTENEZ	VALEUR UNITAIRE (\$)	INVESTISSEMENTS COURANTS		INVESTISSEMENTS FUTURS	
			VALEUR (\$)	POURCENTAGE DANS VOTRE RÉGIME	COMMENT VOS ÉPARGNES FUTURES SERONT INVESTIES	
FONDS DIVERSIFIÉS			18 532,85	100,00		
Fonds Équilibré de l'APPQ	1 718,72599	10,78290	18 532,85	100,00	100,000 %	
Total de vos investissements			18 532,85 \$	100,00 %		

Prochains placements contrôlés par :

Vous-même

Comment changer la directive d'investissement pour chacun de vos régimes?

En tout temps, vous pouvez modifier la composition de vos placements existants **ET/OU** la directive d'investissement pour vos cotisations futures.

PAR LE SITE WEB SÉCURISÉ : bnc.ca/moncompte

Vous aurez besoin de votre code d'accès et mot de passe qui vous ont été envoyés par courrier en 2013. Pour obtenir un support technique Web, composez le 1 866 383-3307.

PAR TÉLÉPHONE : 1 866 684-5253

Un agent du Service à la clientèle se fera un plaisir de prendre vos directives et d'apporter les changements souhaités à vos régimes. Notez que le service est disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, heure de l'Est.



Luc Fournier
Vice-président aux Finances
Association des policières et policiers provinciaux du Québec

